

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE AU RENOUVELLEMENT DU TITRE DE SÉJOUR

— ÉTUDIANTS

- dernier titre de séjour en cours de validité
- passeport en cours de validité
- 3 photographies d'identité
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
 - (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation)
 - si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
 - si **hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée (imprimé à retirer en préfecture), copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant, et acte de propriété, ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation
- inscription pour l'année en cours
- justification de moyens d'existence suffisants (ressources financières mensuelles au moins égales à 615€), ou justificatif d'attribution d'une bourse du Gouvernement français, ou justificatif de participation à un programme européen
- justificatif de souscription à une assurance volontaire pour les plus de 28 ans (sauf Canadiens)
- justificatifs de la réalité et du succès des études entreprises : relevés de notes, et attestation d'assiduité et de présentation aux examens